

RÈGLEMENT GÉNÉRALE

- 1) Le concours est ouvert aux candidats de toutes nationalités nés après le 1er janvier 1985.
- 2) Les candidats du concours s'engagent d'accepter sans réserve le Règlement du Concours, les dispositions relatives à l'ordre de passage et les décisions du Jury.
- 3) Il faut que l'inscription soit arrivée au plus tard le 15 février 2020 au bureau du concours.

RÈGLES D'INSCRIPTION

La demande d'admission au concours doit être faite sur le formulaire d'inscriptions online sur le website du concours www.stenhammarcompetition.se Les annexes devront parvenir, séparément par e-mail à stenhammarcompetition@stenhammar.se tard le 15 février 2020.

Les pièces suivantes seront jointes en annexe au formulaire pour que la demande soit valable:

- A) Un enregistrement récent (max. 10 min) d'un air d'opéra et d'un Lied/mélodie (en 2 langues différentes)
- B) Curriculum Vitae (CV) contenant les renseignements suivants: écoles fréquentées, éventuels diplômes, principales productions en public (lieux et dates), prix déjà obtenus à un Concours International.
- C) Une photocopie d'une pièce d'identité officielle
- D) 2 photos récentes de bonne qualité (.jpg ou .png mesure max. 5MB)
- E) Le paiement du droit d'inscription de 130 Euro valide l'inscription. Le droit d'inscription doit être versé par carte crédit ou par PayPal avant d'envoyer le formulaire d'inscription.

Si le nombre des candidats doit être limité, un Pré-Jury procédera à une présélection sur la base des documents et de l'enregistrement reçus. Au plus tard le 15 avril 2020, les candidats admis recevront une confirmation de leur acceptation au concours. **Les frais d'inscription ne sont pas remboursés.**

Les partitions pour l'oeuvre obligatoire de Wilhelm Stenhammar peuvent être demandés sur le website du concours www.stenhammarcompetition.se sous Competition 2020.

Le candidat peut apporter des modifications à son programme, au plus tard le 1er mai 2020.

Modifications seulement en utilisant votre code de l'application du concours.

L'Organisation du concours mettra accompagnateur à la disposition du candidat. Chaque candidat aura droit à une répétition avant la première – et avant la deuxième épreuve du concours.

Les candidats qui accéderont à la Finale auront droit à une répétition avec l'orchestre la veille de la Finale. Les candidats peuvent amener leur pianiste à leurs propres frais.

PARTITION

L'Organisation du concours fournira le matériel d'orchestre requis. Si le candidat se présente sans accompagnateur, les règlements suivants seront à respecter.

- A) L'accompagnateur officiel du concours devra recevoir des partitions claires et lisibles.
- B) Dans des cas particuliers, le bureau du concours peut vous demander de lui envoyer les partitions.

RÈGLES CONCERNANT L'EXECUTION DU PROGRAMME

Dans la première et la deuxième épreuve, les concurrents chanteront leur programme sans pause. Le candidat pourra décider lui-même de l'ordre de son programme.

Tous les morceaux sauf les airs d'oratorio, de cantate, de passion et de messe seront interprétés par coeur.

Toutes les oeuvres seront interprétées dans le ton original ou dans les transpositions imprimées, généralement en usage.

Les airs qui contiennent un récitatif ou une cabaletta, seront chantés avec récitatif et cabaletta. Toutes les oeuvres seront interprétées dans leur langue d'origine.

RÉPERTOIRE DU CONCOURS

- A) 6 airs d'opéra de différentes périodes contenant 18ème, 19ème et 20ème siècle; **2 airs doivent être choisis dans la liste «répertoire obligatoire»**
- B) 3 airs de passion, d'oratorio, de messe, de cantate ou un air de concert
- C) 4 Lieder/mélodies de différents styles
- D) 1 oeuvre de Wilhelm Stenhammar

Le programme du candidat comprendra des oeuvres en au moins trois langues.

PROGRAMME

Première épreuve

Le candidat choisit son programme dans son répertoire annoncé (**min.10 max.12 min.**) Il faut y inclure au moins un air d'opéra, montrer différents styles et contenir deux langues différentes.

Deuxième épreuve

Le jury choisit le programme tiré du répertoire annoncé par le candidat. (max.18 min). À cette occasion le candidat chante l'oeuvre obligatoire de Wilhelm Stenhammar.

Les candidats chantent la première et la deuxième épreuve avec accompagnement de piano.

Finale

Le jury choisit 2 airs d'opéra dans le répertoire annoncé du candidat.

Le Norrköping Symphonique Orchestre (SON) accompagne l'épreuve finale.

LE DÉROULEMENT DU CONCOURS

Pour les candidats: Enregistrement et réservation de répétition avec pianiste 2 juin 2020 de 13.00 heures.

La première épreuve: 3–5 juin 2020

La deuxième épreuve: 6–8 juin 2020

Finale: 10 juin 2020 à 18.00 (répétition avec d'orchestre 9 juin)

Les candidats acceptés au concours devront se présenter personnellement à l'enregistrement à la maison de concert Louis de Geer, le 2 juin 2020, entre 13.00 et 15.00, et présenter leur passport ou pièce d'identité officiel.

Les participants devront être présents lors du tirage au sort, qui aura lieu le 2 juin 2020, dans la maison de concert Louis de Geer à 13.00 heures. Un candidat procédera, en présence des autres participants, au tirage au sort en tirant une lettre de l'alphabet. A partir de la première lettre de son nom de famille, les candidats suivront dans l'ordre alphabétique suédois, où Z est suivi de Å, Ä, Ö, puis reprend à la lettre A. L'ordre de passage sera le même dans toutes les phases du concours.

Tout candidat qui ne se présente pas à l'heure de son passage, pourra se voir disqualifié. Tout candidat victime d'un enrouement ou d'une maladie temporaire aura la possibilité de se produire ultérieurement, sur présentation d'une attestation médicale délivrée par un médecin agréé par le concours.

Le candidat désirant s'absenter de la région de Norrköping pendant le concours, doit en informer l'organisation du concours à l'avance.

JURY

Le jury est composé d'au moins 7 personnalités importantes du monde musical international (chef d'orchestre, chanteur d'opéra, directeur d'opéra etc.)

MODALITÉ D'APPRECIATION DU JURY

Les délibérations se dérouleront selon les principes et la procédure de jugement définis par le règlement du jury agréé par l'organisation du concours.

Pour le choix des candidates retenus pour la finale et pour le jugement de la finale, le jury tiendra compte d'ensemble des prestations de toutes les épreuves. Les décisions du jury seront sans appel.

PRIX

Premier Prix: 120 000 SEK

Deuxième Prix: 60 000 SEK

Troisième Prix: 40 000 SEK

Prix du Public: 20 000 SEK

Prix de Mozart: 10 000 SEK

Prix Stenhammar: 10 000 SEK pour la meilleure interprétation d'une mélodie de Wilhelm Stenhammar.+

Selon les règles fiscales suédoises actuelles, 15% d'impôt taxe sur le prix seront à déduits.

Les prix seront attribués le soir même de la clôture de la Finale. Chaque lauréat viendra personnellement recevoir son prix.

ENGAGEMENTS

Plusieurs engagements vont être proposés. Voir les informations sur www.stenhammarcompetition.se

RÈGLES GÉNÉRALES

Les organisateurs du concours auront l'exclusivité illimitée de radiodiffuser et d'enregistrer, d'enregistrer en vidéo, de télédiffuser, de filmer et de photographier tous les événements du concours et du concert donné par les lauréats, ainsi que d'en faire des disques et enregistrements sur bande sonore ou vidéo, sans obligation de leur part de dédommager les candidats ou les lauréats et leurs accompagnateurs (pianistes).

Toutes les épreuves du concours seront publiques. Le public se conformera aux instructions communiquées au début de la dite épreuve. Les applaudissements ou autres expressions d'opinion ne seront autorisés qu'après l'exécution de l'ensemble du programme du candidat.

La langue originale dans laquelle est rédigé ce Règlement est le Suédois. En cas de contestation, le seul texte ayant valeur légale est l'original en langue suédoise.

Les candidats éliminés lors de l'épreuve préliminaire ou de la demi-finale auront la possibilité de s'entretenir de leur prestation avec les membres du jury.

Les frais de voyage aller et retour du candidat pour se rendre à Norrköping seront à la charge du candidat.

Les finalistes recevront une indemnisation pour leur voyage de maximum 5 000 SEK.

HÉBERGEMENT

Les candidats admis au Concours pourront, dans la mesure du possible, être logés gratuitement dans des familles d'accueil (petit déjeuner inclus). Et ceci au plutôt 2 jours avant le début du concours et jusqu'au lendemain du concert final. Seul les candidats participant au concours pourront profiter de cette possibilité de logement.

Information sur des hôtels à Norrköping, peut être trouvée au website WSIMC ou au secrétariat du concours. Les frais d'hôtel sont à la charge du candidat.

REPAS

Les coupons pour lunch (1 pro jour) seront distribués à l'enregistrement pour la première épreuve, puis après la première épreuve pour la deuxième épreuve et ensuite pour le final.